



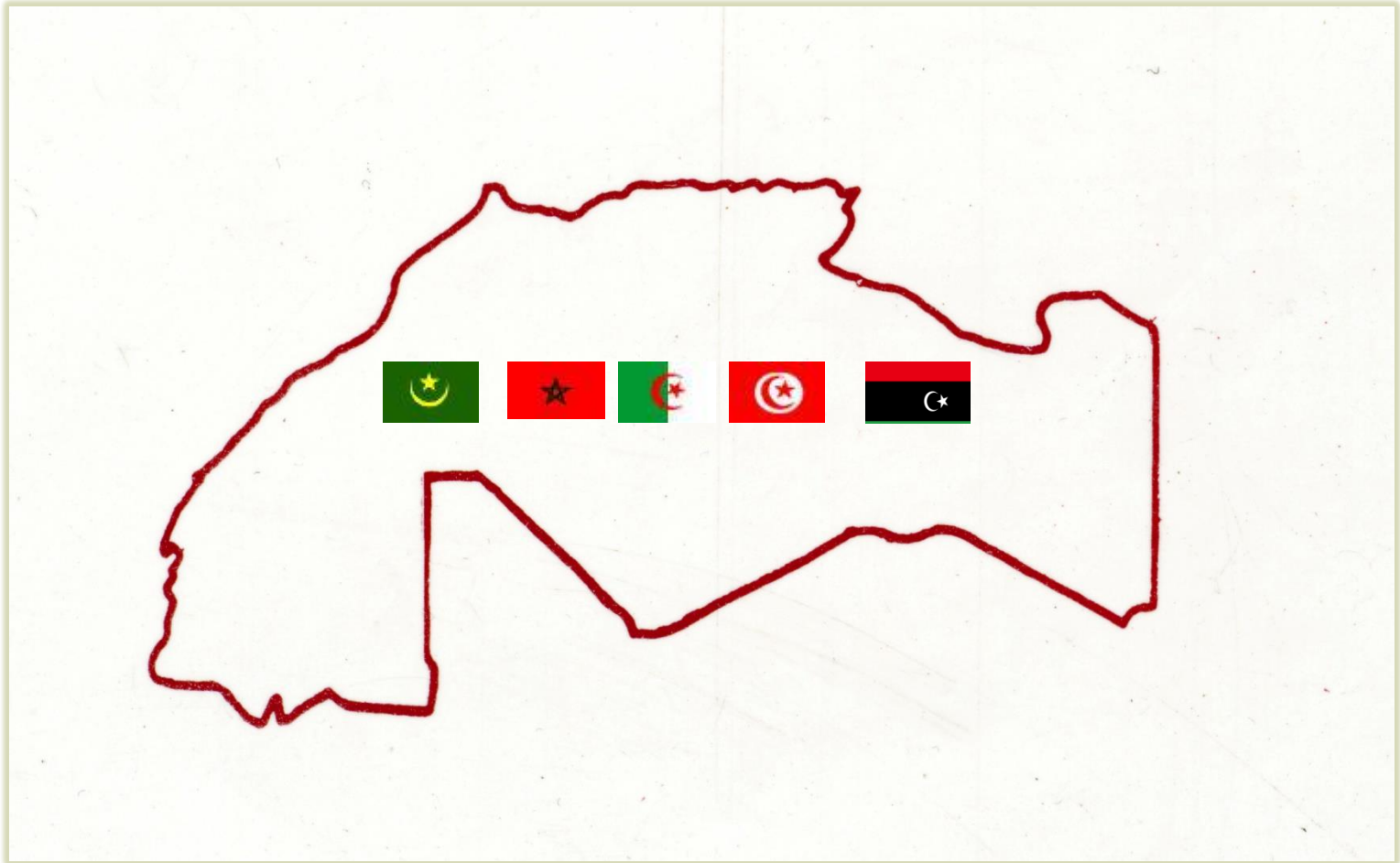
Sécurité alimentaire et apiculture dans les pays de l'UMA: enjeux et perspectives

3^{ème} AG/AAP, Kigali, Rwanda, 21-23/09/2016





1) Présentation de l'UMA :





- La région du Maghreb se compose de la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie
- Superficie totale de près de 6 millions de Km² avec une population de près de 90 millions d'habitants dans une importante frange de jeunes (environ 65 % urbaine, environ 28 % ayant un âge <15 ans, 6% >65 ans)
- Mêmes conditions climatiques défavorables
- Mêmes contraintes en termes de ressources naturelles.
- Rôle déterminant de l'agriculture et de l'élevage .
- Réorganisation ce secteur dans le but de développer la croissance économique et assurer la sécurité alimentaire.
- Réformes visent à développer un secteur agricole compétitif, capable de saisir les opportunités globales, régionales et nationales et de faire face aux multiples défis.



✓ Objectifs :

- > Renforcer les liens de fraternité qui unissent les Etats membres et leurs peuples,
- > Réaliser le progrès et la prospérité des sociétés qui les composent et la défense de leurs droits,
- > Contribuer à la préservation de la paix fondée sur la justice et l'équité,
- > Poursuivre une politique commune dans différents domaines, œuvrer progressivement à réaliser la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.
- > Sur le plan économique : la réalisation du développement industriel, agricole, commercial et social des Etats membres et la réunion des moyens nécessaires à cet effet, notamment par la mise en place de projets communs et l'élaboration de programmes globaux et qualitatifs.

L'objectif ultime restant la création d'un espace économique homogène et intégré.



✓ Institutions :

- Conseil de la Présidence
- Conseil des Ministres des Affaires étrangères
- Comité de suivi
- Commissions ministérielles spécialisées (au nombre de 4)
- Secrétariat général de l'UMA (Rabat)
- Conseil Consultatif (Alger)
- Instance judiciaire (Nouakchott)
- Autres institutions :
 - La banque maghrébine d'investissement et du commerce extérieur (Tunis),
 - L'Université maghrébine (Tripoli),
 - Académie maghrébine des sciences (Tripoli).
 - Instance maghrébine interprofessionnelles des céréales et légumineuses
 - Instance maghrébine interprofessionnelles de Recherche , de formation et de vulgarisation agricole.





Attributions de la Commission ministérielle spécialisée chargée de la sécurité alimentaire :

- ❖ Agriculture dans toutes ses composantes
- ❖ Eaux et forêts
- ❖ Industrie agroalimentaire
- ❖ Mise en valeur des terres agricoles
- ❖ Pêche maritime
- ❖ Échange des produits agricoles
- ❖ Recherche agricole et vétérinaire
- ❖ Environnement (Récemment la création d'un Conseil Ministériel de l'Environnement)
- ❖ Institutions d'appui à l'agriculture.





Importance de l'agriculture et de l'élevage dans les économies maghrébines:

- L'agriculture constitue l'un des piliers fondamentaux des économies maghrébines et revêt une dimension socio-économique considérable eu égard à son poids dans l'alimentation des populations, sa contribution substantielle au produit intérieur brut et sa part importante dans le commerce extérieur.
- Avec une contribution de l'ordre de 11 % dans le produit intérieur brut, le secteur de l'agriculture au sens large représente pour les économies maghrébines une part non négligeable de ses richesses et continue d'occuper plus de 30% la population active.
- Malgré l'immensité de la superficie totale de l'UMA, la superficie agricole (137 millions d'hectares) n'en représente qu'à peine 23 %, le reste constitué essentiellement de déserts),
- Du fait de son impact sociodémographique, sociopolitique, et socioéconomique important, l'agriculture a toujours fait l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics et demeure au centre de toutes les stratégies de développement économique et social de ces pays.
- L'aspect genre constitue un élément fondamental dans l'approche d'intégration (l'élément féminin se distingue par une présence remarquable dans la population agricole et rurale des pays membres de l'UMA),



- La modernisation du secteur agricole et de l'élevage qui n'a cessé de polariser l'attention des pouvoirs publics dans les pays maghrébins, a toujours été au cœur des différentes stratégies de développement adoptées par ces pays et a connu par ce fait plusieurs mutations.
- L'ensemble des pays maghrébins ont procédé tout au long de la période écoulée à des réformes continues du secteur agricole dans toute ses facettes pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle moteur dans le développement économique de ces pays et répondre aux besoins de la sécurité alimentaire des populations.
- La réalisation de la sécurité alimentaire étant assurée par l'accroissement de la production intérieure et ou par le recours aux échanges extérieurs notamment d'abord à l'intérieur de la région puis avec le reste du monde.



Les défis de l'agriculture maghrébine:

↳ Sécurité alimentaire :

- Le droit à une alimentation adéquate et reconnu depuis la déclaration universelle de 1948 comme étant un droit de l'homme. Il s'entend, selon la FAO, comme « le droit de tout être humain à avoir un accès régulier à une nourriture suffisante adéquate sur le plan nutritionnel culturellement acceptable pour mener une vie saine et active ».
- la réalisation de la sécurité alimentaire se trouve influencée par l'offre et la demande des produits agricoles.
- Accroissement de la demande: La région qui compte de nos jours environ 97 millions d'habitants a vu sa population plus que tripler depuis les années 60 avec une forte tendance à l'urbanisation (environ 65% de maghrébins vivant dans les villes);
- le développement économique qui s'est traduit par l'amélioration du niveau de vie constitue un autre facteur de pression sur la demande des produits agricoles.
- Inadéquation entre les besoins croissants de la population et les rendements qui restent très faibles en égard au potentiel et très sensibles aux aléas climatiques.



↪ Hausse des prix des denrées alimentaires de base:

- Les prix des produits de large consommation au Maghreb (céréales, lait, viande ...) ont enregistré aux cours des dernières années des hausses vertigineuses sous l'effet de l'imbrication de plusieurs facteurs : recul de la production mondiale le développement de l'industrie des bioénergies, la hausse des prix des carburants qui influent sur le coût de production de transport et de stockage et de transformation.
- Le lien de cause à effet entre l'ensemble de ces facteurs et leur imbrication pose un défi de taille à la sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb, leur acuité interpelle tous les pays et posent à l'urgence d'une réflexion commune et approfondie pour la définition d'une stratégie adéquate.

Confronté à ces défis et handicapé par tous ces contraintes, l'agriculture maghrébine est appelée à s'adapter et se moderniser pour remplir les obligations qui lui sont assignées dans les stratégies de développement socio-économique des pays de l'UMA



Contraintes et défis de l'apiculture maghrébine:

- L'agriculture et la pêche constituent un des piliers fondamentaux des économies des pays de la sous région. Les organisations professionnelles agricoles et de pêche jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire à travers l'encadrement des petits producteurs et l'accès au marché. Au Maghreb, il existe différents types d'organisations professionnelles opérant dans le secteur de l'agriculture et de la pêche. Elles sont régies par des textes juridiques et des règlements intérieurs diversifiés et souvent mal adaptés à un partenariat public privé efficient leur permettant de jouer pleinement leur rôle de développement du secteur.
- L'apiculture est un secteur sous bancarisé et constitue un investissement peu ou pas sécurisé.
- Sur le plan des ressources humaines, ce secteur reste caractérisé par le vieillissement et le faible niveau d'instruction des exploitants.
- Un système de recherche et de vulgarisation doté de peu de ressources humaines, matérielles et organisationnelles, et dont, le plus souvent, les résultats ont des difficultés à parvenir aux producteurs.
- Des structures et associations professionnelles, dotées de peu de moyens financiers et humains pérennes, ce qui en réduit la capacité d'action.



Plans d'action de l'UMA en matière de sécurité alimentaire:

- ❖ **Programme Régional de la Sécurité Alimentaire (PRSA)**
 - L'intégration intra-régionale et l'ouverture des marchés doivent prendre en considération le fait que la production agricole, surtout les systèmes traditionnels de récolte et de production animale, est très sensible à la libéralisation du commerce.
 - L'intensification des flux de marché au sein de et à travers les régions augmente le risque de propagation des maladies des animaux et des plantes, et la perte de revenus.
 - L'intégration régionale et l'intensification du commerce agricole parmi les pays du Maghreb, et entre les pays du Maghreb, l'Afrique et l'Europe, requièrent donc des activités complémentaires dans les domaines d'analyse économique et de formulation de politique agricole et d'élevage, dans la gestion des insectes nuisibles, des pesticides et des mesures phytosanitaires, ainsi que dans la prévention contre d'importantes maladies transfrontalières et zoonotiques.



Adoption du PRSA en 2004; Trois volets

- 1- Appui à la mise en œuvre du processus d'intégration sous régionale de développement des échanges commerciaux et d'amélioration de la sécurité alimentaire des pays du Maghreb qui vise:
 - La réduction de l'insécurité alimentaire, notamment en améliorant les disponibilités intérieures par l'augmentation et l'intensification des productions maghrébines et par une plus grande cohérence entre les politiques commerciales sous régionales.
 - La promotion et le renforcement du développement des échanges agricoles intra régionaux et entre la région et ses partenaires internationaux dans le cadre des échanges bilatéraux et/ou multilatéraux.
- 2- Amélioration du Système de contrôle phytosanitaire dans les pays de l'UMA
- 3- Renforcement et coordination des mesures de contrôle et de surveillance des maladies animales dans les pays du Maghreb.
L'objectif étant de:
 - Réduire l'impact des maladies animales transfrontières et des zoonoses et faciliter les échanges commerciaux des animaux et produits d'origine animale, et ce à travers le renforcement des mesures zoo sanitaires au Maghreb.
 - La mise en place d'un réseau d'échange d'information qui est déjà opérationnel à travers le site web du Secrétariat général



- Vision stratégique agricole maghrébine horizon 2030 (élaborée avec le concours de la FAO) et plan d'Action (2011-2020): un processus de formulation participative d'un plan stratégique décennal pour une coopération renforcée en réponse aux enjeux globaux et contraintes pertinents au Maghreb et auxquels doit faire face le secteur agricole au 21ème siècle exigeant de plus en plus d'approches globales et régionales. La coopération régionale est conçue là où elle est la plus pertinente en tant que complément et stimulant aux efforts nationaux où l'essentiel des investissements a lieu.





- La vision serait de «Réaliser une sécurité alimentaire durable au niveau régional dans une démarche progressive d'intégration économique du Maghreb et de coopération économique avec les partenaires actuels et potentiels.

Les objectifs stratégiques agricoles maghrébins (OSAMs) étant:

- Améliorer les revenus et la compétitivité des agriculteurs, des éleveurs et des apiculteurs par l'accélération de l'augmentation des rendements et l'adoption d'une approche filière.
- Conserver, améliorer et utiliser durablement les ressources naturelles et la biodiversité.
- Améliorer l'environnement institutionnel et promouvoir une politique agricole commune .
- Dynamiser les échanges agricoles maghrébines et créer une zone de libre échange.





La réalisation de ces objectifs stratégiques agricoles maghrébins se fera à travers un ensemble d'instruments incluant:

- Des programmes agricoles maghrébins prioritaires (PAMPs) à intérêt régional partagé.
- Des critères de sélection des PAMPs et de leur éligibilité à un financement conjoint.
- Des mécanismes flexibles de financement, de budgétisation et de flux des fonds permettant l'exécution dans des bonnes conditions des PAMPs.
- Des partenariats entre les institutions publiques et privées des pays du Maghreb pour l'exécution des PAMPs.
- Une profession agricole organisée avec une capacité renforcée pour accéder aux nouvelles technologies et assurer l'échange d'expérience et influencer les politiques agricoles.
- Des mécanismes appropriés de gouvernance pour assurer la conformité des PAMPs avec la vision et la stratégie, le suivi de la performance et l'évaluation périodique des résultats.
- Des investissements publics et privés accrus dans le secteur agricole et d'élevage.



Renforcement de partenariat public privé dans la sécurité alimentaire (agriculture, apiculture, élevage et pêche) au Maghreb (projet UMA/FAO, Novembre 2013):

- Le renforcement du partenariat public privé dans la sécurité alimentaire est une priorité des pays de l'Union du Maghreb arabe et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ainsi, l'UMA a sollicité l'appui de la FAO pour analyser la législation relative au secteur professionnel dans l'agriculture, l'apiculture et la pêche et le renforcement des capacités managériales, techniques et de mise en réseau des OPAP.

- Améliorer le revenu des éleveurs, apiculteurs et des pêcheurs:

Ce projet pilote contribuera à l'amélioration de la production animale, apiculture et la pêche en améliorant le revenu des éleveurs, apiculteurs et pêcheurs dans les zones d'intervention du projet à travers un meilleur encadrement des éleveurs, apiculteurs et pêcheurs par les OPAP. La réussite de cette expérience permettra sa multiplication et son élargissement sur d'autres secteurs et contribuera à la consolidation et le développement durable du secteur de l'élevage, d'apiculture et de la pêche qui concourent dans le sens de sa haute contribution à la sécurité alimentaire des ménages.



Un objectif : la durabilité des actions entreprises

Les principales activités retenues dans ce projet concourent vers la durabilité des actions entreprises et s'articulent autour des points suivants :

- Analyse du cadre législatif et institutionnel des OPAP ;
- Renforcement des capacités managériales, d'appui conseil et de mise en réseau des OPAP ce qui permettrait de passer à un meilleur taux d'encadrement des éleveurs et pêcheurs qui se traduirait par une meilleure rentabilité de l'activité de l'élevage des petits ruminants, de l'apiculture et de la pêche artisanale et par conséquent une augmentation du revenu des ménages ;
- Assurer une meilleure intégration des populations vulnérables (dont les femmes rurales et les jeunes) dans la chaîne de valeur ;
- Apport du matériel d'intervention nécessaire aux Unions Régionales (UMAOC, UMAPI, Union Maghrébine de la pêche artisanale) pour mener à bien leurs programmes d'encadrement et d'appui conseil ;
- Utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) par les OPAP dans la mise en réseau, l'encadrement technique et le transfert et la circulation des informations avec les éleveurs et pêcheurs ;
- Elaboration de guides sur le management des OPAP, la mise en réseau, la gestion des projets, l'appui conseil qui seront distribués aux acteurs du projet. Le secteur de l'élevage, d'apiculture et de la pêche artisanale en tirerait un grand profit.



Naissance de l'Union du Maghreb arabe d'apiculture le 18 octobre 2012

- les apiculteurs de Libye, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, et de Mauritanie, ont décidé (à Ifrane, Maroc, Octobre 2012) de se réunir en association en créant l'Union du Maghreb arabe d'apiculture (UMAABI).
- Cette organisation professionnelle aura pour mission de défendre les intérêts de ses membres à l'international mais également de renforcer leur coopération au niveau régional.
- Mais pas seulement, puisque l'autre cheval de bataille de cette union maghrébine porte sur la réhabilitation et la protection de son patrimoine apicole national et régional.
- Par ailleurs, la création de cette union est à même de permettre aux 5 pays du Maghreb d'avoir une représentation unifiée au sein de la Fédération internationale des associations d'apiculteurs qui regroupe actuellement 196 pays et de constituer une force pour défendre les intérêts commerciaux de la région ainsi que son patrimoine génétique apicole.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

